



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/333
S/19833

26 avril 1988

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 23 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-troisième année

Lettre datée du 26 avril 1988, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Kampuchea démocratique auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, le texte du refus opposé le 23 avril 1988 par le Ministre des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique à la proposition faite par le Vice-Ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Tran Quang Co.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et du document qui y est joint comme documents officiels de l'Assemblée générale, au titre du point 23 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) SISOWATH Sirirath

* A/43/50.

ANNEXE

Refus opposé le 23 avril 1988 par le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique à la proposition faite par le Vice-Ministre vietnamien des affaires étrangères

1. Le 22 avril 1988, à Kuala Lumpur (Malaisie), le Vice-Ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Tran Quang Co, a proposé le plan ci-après en trois étapes pour résoudre le problème du Kampuchea :

- i) Conversations officieuses entre les fantoches vietnamiens à Phnom Penh et la résistance kampuchéenne tripartite;
- ii) Participation ultérieure aux pourparlers d'autres pays intéressés, notamment le Viet Nam et d'autres pays de l'Asie du Sud-Est;
- iii) Conférence internationale sur le problème du Kampuchea devant avoir lieu en Inde.

Le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique rejette globalement la proposition susmentionnée de M. Tran Quang Co. Cette proposition, et toutes celles qu'a faites le Viet Nam au cours des nombreuses années écoulées, visent toujours :

Premièrement, à éviter de reconnaître que le Viet Nam a été l'agresseur du Kampuchea et a refusé la tenue de négociations directes avec le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique afin de résoudre le problème du Kampuchea.

Deuxièmement, à égarer la communauté internationale.

Troisièmement, à permettre au Viet Nam de continuer à occuper le Kampuchea suivant sa stratégie de "fédération indochinoise". En outre, la stratégie régionale du Viet Nam concorde avec la stratégie générale de l'Union soviétique en Asie du Sud-Est et dans la zone asiatique du Pacifique.

2. Le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique tient à souligner que le Viet Nam a été l'agresseur du Kampuchea et porte par conséquent la responsabilité du problème kampuchéen. Le Viet Nam se doit par conséquent d'engager des négociations directes avec le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, étant entendu que S. A. R. Samdech NORODOM Sihanouk assume la présidence du pays. Ce n'est qu'ainsi que le problème du Kampuchea pourra être réglé. Les autorités de Hanoi doivent négocier comme elles l'ont fait avec la France au cours de la guerre qui a opposé les deux pays de 1946 à 1954 et avec les Etats-Unis lors de la guerre entre le Viet Nam et les Etats-Unis de 1960 à 1973.

La communauté mondiale est déjà au fait des manoeuvres passées et présentes des Vietnamiens. Pour sa part, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, qui mène la lutte de libération nationale depuis près de 10 ans

contre les agresseurs vietnamiens, a à maintes reprises souligné que le problème du Kampuchea ne pouvait être résolu que par des négociations directes entre les agresseurs vietnamiens et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, étant entendu que S. A. R. Samdech NORODOM Sihanouk assume la présidence du pays. La communauté internationale connaît également la position du Gouvernement de coalition.

Le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique désire appeler la communauté internationale à continuer de faire davantage pression sur le Viet Nam dans les domaines politique, diplomatique et économique afin de l'obliger à accepter de rechercher une solution au problème du Kampuchea dans le cadre de négociations directes avec le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, étant entendu que S. A. R. Samdech NORODOM Sihanouk assume la présidence du pays, de façon à assurer le retrait des forces d'agression vietnamiennes du Kampuchea et à permettre au peuple kampuchéen d'exercer son droit à l'autodétermination. C'est alors seulement que la paix pourra être rétablie au Kampuchea et au Viet Nam ainsi que dans l'Asie du Sud-Est et dans la zone asiatique du Pacifique.

Le 23 avril 1988

Le Vice-Président du Kampuchea démocratique
chargé des affaires étrangères,

(Signé) KHIEU Samphan
